



# Confédération Ornithologique Mondiale

Président Général, Carlos Fernando RAMÔA,

Réf.: PG2018-54

PÓVOA DE VARZIM 11 novembre 2018

A Monsieur les Présidents des  
Pays-membres COM

Chers Présidents,

En annexe vous trouverez deux documents avec les propositions pour des règlements COM, décidés par le Comité Directeur de la COM à sa dernière réunion à Montevideo, Uruguay, et qui seront proposés pour ratification au Congrès Statutaire COM 2019 à Zwolle, Pays-Bas.

Les propositions sont celles d'un **Règlement Disciplinaire COM** et un **Code Déontologique COM**.

On vous demande de bien analyser les deux documents et de nous faire parvenir vos éventuelles suggestions et propositions. Les deux règlements sont déjà en application dans la saison 2018, en respect de l'article 10 du Règlement Intérieur de la COM.

Les deux documents seront ré-analysés après Zwolle et des altérations et précisions pourront être incluses, avec l'objectif d'avoir une version finale la plus complète et effective possible.

On demande donc votre collaboration et vos suggestions sur les deux documents.

Avec mes compliments distingués

**Le Président Général, Carlos Fernando RAMÔA,**